

Compte rendu de comité de suivi de thèse

Rappel : l'Article 13 de l'arrêté sur le Compte-Rendu du comité de suivi individuel indique les objectifs de ce CR :

- *Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse.*
- *Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant.*

Nom du doctorant :

Date du comité :

Date du comité précédent (si a déjà eu lieu) :

Date de première inscription en thèse :

Directeur ou directrice / codirecteur ou codirectrice de thèse :

Nom - Prénom des membres du comité	Organismes

1. Éléments généraux (sujet de thèse, partenaires éventuels, financements, etc.) (Une demi-page maximum)

2. Avancement : discussion relative aux résultats scientifiques et propositions pour orienter le travail de recherche (en particulier pour permettre une soutenance dans les délais) (2 pages maximum)

3. Déroulement : des problèmes potentiels ou existants préjudiciables à l'avancée de la thèse ont-ils été soulevés ? (scientifiques, logistiques, humains, etc.) (1 page maximum)

4. Projet professionnel à long terme (Une demi-page maximum)

5. Formations (1 page maximum)

- Bilan des formations déjà suivies :

- Projets de formations à suivre :

- Adéquation des formations avec le projet de thèse et le projet professionnel :

6. Le comité est-il favorable à une réinscription pour l'année suivante ?

NON **OUI**

S'il s'agit du 2^{ème} comité de suivi, le présent comité a-t-il le sentiment que les recommandations faites lors du 1^{er} comité ont été suivies d'effets ?

NON **OUI**

Le comité suggère-t-il une réorientation du travail pour l'année suivante ?

NON **OUI** (précisez la réorganisation à envisager) :

7. Commentaire final et recommandations selon les 3 entretiens du CSI :

Signature du (de la) président(e) du comité :

8. Partie confidentielle destinée EXCLUSIVEMENT à l'école doctorale ¹

Sachant que ce compte-rendu sera envoyé au directeur / directrice de thèse, le(la) doctorant(e) souhaite-t-il (elle) mentionner ici de façon confidentielle des éléments (matériels, relationnels, etc.) qu'il(elle) ne souhaite pas voir connus du directeur / de la directrice ?

NON **OUI**

Si oui, précisez :

Signature du (de la) président(e) du comité :

¹ A enregistrer sur document séparé et à **ne pas envoyer** au directeur / à la directrice de thèse.